

Échanges virtuels Erasmus +



Échanges virtuels dans
l'enseignement supérieur et le
domaine de la jeunesse

Ester Montiel Cortés

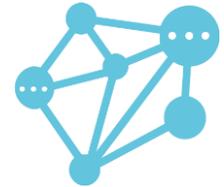
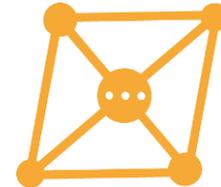
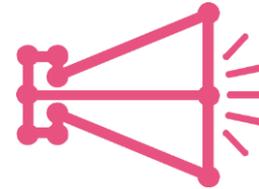
*Agence exécutive européenne pour
l'éducation et la culture (EACEA)*

Ce sont les «Échanges virtuels» ?

Il s'agit d'activités interpersonnelles en ligne qui favorisent le dialogue interculturel et le développement de compétences non techniques. Elles permettent à chaque jeune d'accéder à une éducation internationale et interculturelle de qualité sans mobilité physique.

Elles se déroulent en petits groupes et sont guidées par un facilitateur formé. Elles devraient être facilitées dans les projets pour la jeunesse (éducation non formelle) ou dans les cours d'enseignement supérieur — et impliquer les participants d'un seul pays ou de deux.

Les organisations participantes organisatrices doivent offrir des échanges virtuels pour les personnes âgées de 13 à 30 ans.



Nouveautés en 2025



Thèmes par région

Vous devrez postuler à un identifiant d'appel différent par région:

Afrique subsaharienne (région 9)	ERASMUS-EDU-2025-VIRT-EXCH-SSA
Balkans occidentaux (région 1)	ERASMUS-EDU-2025-VIRT-EXCH-WB
Voisinage oriental (région 2)	ERASMUS-EDU-2025-VIRT-EXCH-NE
Pays du sud de la Méditerranée (région 3)	ERASMUS-EDU-2025-VIRT-EXCH-SMC



Budget par région

RÉGION	Budget estimé
Afrique subsaharienne (région 9)	2 496 646 EUR
Balkans occidentaux (région 1)	1 000 000 EUR
Voisinage oriental (région 2)	1 830 870 EUR
Pays du sud de la Méditerranée (région 3)	1 872 484 EUR

ICP — Nombre de participants

Souvenez-vous de notre règle de financement: Subvention maximale de l'UE par projet: 500 000 EUR (avec un investissement maximal de 200 EUR par participant, c'est-à-dire qu'un projet de 500 000 EUR devrait atteindre au moins 2 500 participants)

- Le **nombre de participants (jeunes + facilitateurs formés)** devra être clairement indiqué dans la section ICP.
- Il existe une **section spécifique** des ICP pour les projets d'échanges virtuels.

Rappels importants



Qui peut postuler en tant que coordinateur?

Organisation de jeunesse ou Établissement d'enseignement supérieur



Établi dans un État membre de l'UE ou un pays tiers associé au programme (Islande, Norvège, Liechtenstein, Macédoine du Nord, Serbie et Turquie)



Composition du consortium

Au moins 4 entités indépendantes (bénéficiaires, non affiliées) de 4 pays éligibles différents, dont:

Au minimum 2 établissements d'enseignement supérieur ou organisations de jeunesse issus de 2 États membres de l'UE et pays tiers associés au programme

et

Au moins 2 établissements d'enseignement supérieur ou organisations de jeunesse issus de 2 pays tiers éligibles non associés au programme

Nombre d'organisations des États membres de l'UE et des pays tiers associés au programme P nombre d'organisations de pays tiers non associés au programme P

Les entités affiliées et les partenaires associés ne sont toutefois pas pris en considération dans les critères d'admissibilité minimaux pour la composition du consortium.

N'oubliez pas !

- ✓ Vérifier les règles d'éligibilité dans le guide du programme
- ✓ Souvenez-vous de la règle de financement (200 EUR en tant qu'investissement maximal par participant)
- ✓ Une analyse solide des besoins contribue à la création de propositions ciblées
- ✓ Bonne description des échanges virtuels
- ✓ Ne pas attendre le dernier moment pour soumettre

Contact

EACEA-EPLUS-VIRTUAL-EXCHANGES@ec.europa.eu



Merci!

Photos et icônes de <https://stock.adobe.com/> and <https://www.flaticon.com/>



© Union européenne 2024

Sauf mention contraire, la réutilisation de cette présentation est autorisée en vertu de la licence [CC BY 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/). Pour toute utilisation ou reproduction d'éléments qui ne sont pas la propriété de l'UE, l'autorisation peut devoir être obtenue directement auprès des titulaires de droits respectifs.